



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par Sociologists for Women in Society, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution [1996/31](#) du Conseil économique et social.



Déclaration

Sociologists for Women in Society soutient la proposition faite par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) d'inscrire au Programme de développement pour l'après-2015 un objectif autonome en faveur de la réalisation de l'égalité des sexes, des droits et de l'autonomisation des femmes. Nous soutenons également les suggestions émises concernant les cibles et les indicateurs à mettre en place. Nous convenons du fait que permettre aux femmes et aux filles de vivre à l'abri de la violence est une priorité absolue si l'on souhaite leur garantir l'accès aux aspects essentiels du développement que sont l'éducation et l'emploi. Comme l'indique le document final de la Plate-forme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la violence envers les femmes est le principal mécanisme social responsable de leur subordination aux hommes dans la société. Il s'agit d'une manifestation de l'inégalité de pouvoir historique entre hommes et femmes, qui a entraîné la domination et la discrimination exercées par les premiers et empêché la pleine émancipation des secondes. Là où les femmes et les filles sont quotidiennement victimes de violence, leurs droits fondamentaux sont bien sûr bafoués, mais le développement du pays tout entier s'en trouve également ralenti et limité. Comme l'a affirmé la Banque mondiale dans l'édition 2012 de son *Rapport sur le développement dans le monde*, la parité hommes-femmes est un atout pour l'économie.

L'absence d'indicateurs pertinents et ventilés par sexe concernant l'incidence de la violence rend difficile l'élaboration de programmes et le suivi des évolutions. Les indicateurs suggérés par ONU-Femmes pour le Programme de développement pour l'après-2015 contribueront à résoudre ce problème et permettront d'acquérir une vision d'ensemble des violences subies par les femmes et les filles dans le monde entier. Conformément aux orientations élaborées par la Commission de statistique, les indicateurs devront mesurer la prévalence, la gravité et la fréquence des violences physiques, sexuelles et psychologiques exercées sur les femmes et les filles (violences exercées par un partenaire sexuel, violences sexuelles sur mineurs et homicides entre conjoints inclus) en fonction de l'âge et de la relation unissant la victime et l'auteur de ces violences. Nous souhaitons également que soient mesurées les violences liées à l'identité sexuelle, à l'orientation sexuelle et au handicap, ainsi que la fréquence et la prévalence de la traite des femmes et des filles, et que tous les indicateurs soient ventilés par sexe, par classe sociale, par origine ethnique et par milieu de vie (rural/urbain).

Si l'on souhaite s'attaquer aux racines mêmes de la violence exercée envers les femmes et les filles, nous devons traiter le problème de la représentation sociale des spécificités sexuelles, dans les programmes scolaires et dans les médias, et en particulier l'idée insufflée aux garçons que leur masculinité induit la domination et la violence. Les indicateurs suggérés par ONU-Femmes concernant les représentations, attitudes et comportements liés à chaque sexe constituent de bonnes pistes pour le suivi des stéréotypes culturels fondés sur le sexe. Les stratégies pratiques éprouvées, telles que la pénalisation de la violence sexiste, la création de foyers pour femmes en milieu rural et en milieu urbain et l'instauration d'unités de police spécialisées employant des agents de sexe féminin, peuvent également être évaluées.

Si de réels progrès ont été accomplis en matière de scolarisation des enfants dans l'enseignement primaire (objectif du Millénaire pour le développement n° 2),

ces enfants sont encore loin de tous parvenir au terme de leurs études primaires. En cas de crise au sein de la famille, les filles sont les premières à être retirées de l'école. Dans certaines zones rurales pauvres, le pourcentage de filles scolarisées dans l'enseignement primaire atteint à peine les 10 ou 15 %.

La prévalence des frais de scolarité dans l'enseignement formel et informel empêche nombre de filles d'aller jusqu'au terme de leurs études primaires, en particulier dans les régions rurales. Les parents pauvres repoussent la scolarisation de leurs enfants ou en déscolarisent certains pour pouvoir payer les frais de scolarité des autres. Les enfants dont les parents ne peuvent pas payer les frais de scolarité abandonnent souvent dès le primaire. Une fois adultes, les filles sans instruction gagnent moins bien leur vie que leurs pairs éduquées et ont à leur tout du mal à subvenir aux besoins de leur famille et à payer les frais de scolarités de leurs enfants. Pour en finir avec ce cercle vicieux, le Programme de développement pour l'après-2015 doit prévoir l'évaluation et le suivi des frais de scolarité et du taux d'achèvement des études au moyen de données ventilées par sexe, par classe sociale, par origine ethnique et par milieu de vie (urbain/rural).

Des cours d'alphabétisation pour adultes, des programmes de formation professionnelle et des groupes locaux de femmes doivent être inscrits au Programme de développement pour l'après-2015, et les indicateurs associés doivent être ventilés par sexe, par classe sociale, par origine ethnique et par milieu de vie (urbain/rural). Le taux d'alphabétisation des femmes vivant en milieu rural est nettement inférieur à celui des femmes vivant en milieu urbain. Chez les femmes rurales, ce taux varie considérablement en fonction de la classe sociale, de la caste, de l'origine ethnique et de l'appartenance religieuse. Les femmes rurales alphabétisées augmentent leurs chances de trouver un emploi rémunéré et peuvent contribuer davantage au bien-être de leur famille. Les projets d'alphabétisation rassemblent les femmes et leur apporte la confiance nécessaire pour lutter ensemble contre la violence.

La formation professionnelle permet aux enfants et aux adultes d'acquérir des compétences utiles sur le marché du travail, en ville comme dans les campagnes. Les femmes migrent davantage vers les villes que les hommes et s'y trouvent démunies et marginalisées. Grâce aux compétences professionnelles acquises en formation, les femmes peuvent s'intégrer plus facilement en milieu urbain, éviter les petits boulots mal payés du secteur informel et limiter ainsi l'incidence de la pauvreté urbaine. À la ville comme à la campagne, les femmes qui ont suivi une formation ont davantage de chances de décrocher un emploi décent et d'éviter les pièges de la traite et de la prostitution tendus aux femmes dans les zones urbaines comme dans les zones rurales.

Les programmes d'alphabétisation donnent aux femmes les moyens de s'entraider pour subvenir aux besoins de leurs familles et de la communauté. Les groupes ou clubs locaux mobilisent les femmes et les rendent plus autonomes, notamment en milieu rural, en leur apportant les compétences et la confiance nécessaires pour qu'elles s'investissent dans la vie publique. Les femmes instruites et portées par un réseau local ont plus de chances de se voir confier des postes de direction et tendent à faire passer la promotion de la communauté avant leur avancement personnel. Elles peuvent faire pression en faveur de l'application des lois qui protègent les femmes, telles que les lois interdisant la violence domestique ou le mariage précoce. Bien que l'utilité de ces réseaux locaux de femmes soit prouvée, ils sont encore rares en milieu rural. Une augmentation notable du nombre

de ces réseaux locaux permettrait de rendre les femmes rurales plus autonomes et d'accélérer le changement social. Cette augmentation doit être mesurée et suivie dans le cadre du Programme de développement pour l'après-2015.

Le Programme de développement pour l'après-2015 doit non seulement mettre fin à la violence à l'égard des femmes et faire progresser leur éducation, mais aussi intégrer des indicateurs concernant le rôle des femmes dans les situations de conflit. Comme l'a indiqué la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité a fait des femmes non plus seulement des victimes des conflits, mais des actrices à part entière de la construction et du maintien de la paix, ainsi que des négociations. Les indicateurs doivent donc évaluer le nombre de femmes engagées dans les missions de maintien de la paix, dans les négociations de paix et dans l'administration des camps de réfugiés.

Sociologists for Women in Society est une organisation américaine à vocation scientifique et éducative, sans but lucratif, qui œuvre dans le but d'améliorer la vie des femmes et de faire évoluer la société en faveur de ces dernières. À travers nos enseignements, nos recherches, nos publications et nos actions militantes, nous éduquons et sensibilisons les sociologues, mais aussi les chercheurs d'autres disciplines et le public à la situation sociale, politique et économique des femmes. Nous publions *Gender & Society*, une revue professionnelle très respectée, et travaillons avec un réseau d'organisations parentes sur plusieurs continents grâce à notre programme de partenariat mondial pour l'avancement de la cause des femmes.
